

Coupe verticale

Expression écrite
Correction Mercredi 15/04

45

1

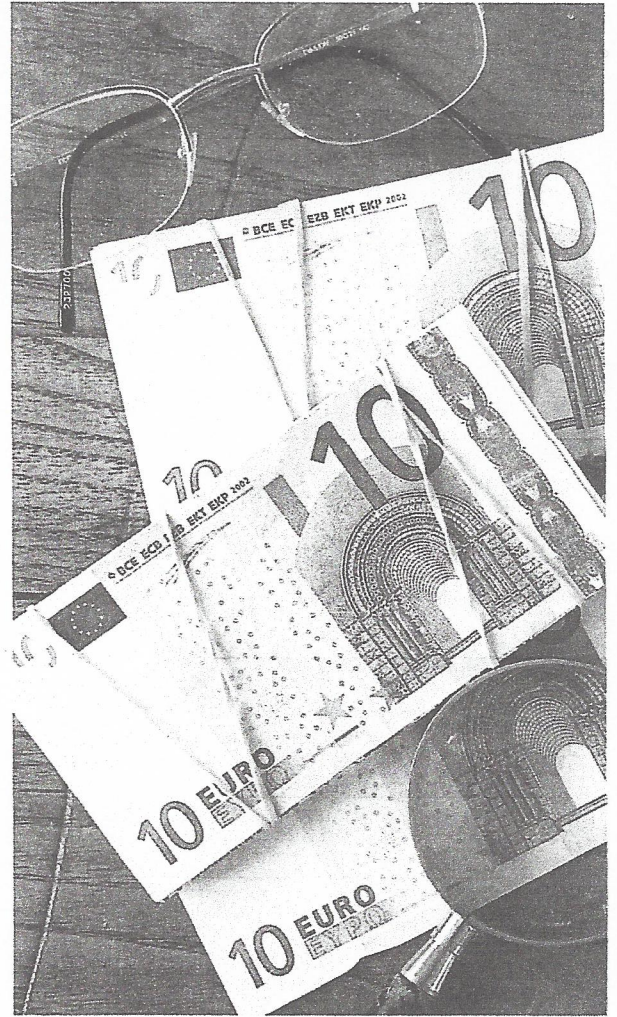
Paul Tronc, un riche marchand de tapis, vient d'être cambriolé. On lui a pris tous les billets qu'il avait cachés sous son lit. L'inspecteur Lafouine découvre que le voleur est entré par une minuscule lucarne située au rez-de-chaussée de la maison. Avec une pince, il récupère quelques cheveux que le cambrioleur a sans doute perdus quand il s'est glissé par l'étroite ouverture. Quatre hommes sont soupçonnés par le policier.

Le premier s'appelle Yvan Dupain. C'est un petit homme chauve portant des lunettes aux verres épais. Depuis cinq ans, il s'occupe des affaires de Paul Tronc.

Le second se nomme Marc Tapage. C'est le domestique de la maison. Il mesure près de deux mètres pour un poids approchant les cent vingt kilos. Il est chargé de repousser les visiteurs indésirables.

Jean Bon, le troisième suspect, est le voisin du marchand de tapis. Petit et maigre, c'est un ancien sportif. Il vit seul et ne s'entend pas très bien avec Paul.

Enfin, le quatrième homme, Rémi, est le fils unique de la victime. Étudiant en médecine, il ne vient chez son père que pendant les vacances scolaires.



Le voleur porte des cheveux (ce ne peut être Yvan), ne possède pas les clés de la maison (ce ne peut être Rémi) et ne doit pas être trop gros pour passer dans la lucarne (ce ne peut être Marc).

Reste le voleur: **Jean Bon.**